



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INTITULE DU POSTE : Chargé de mission en charge de la protection des personnels et de leur accompagnement	CATEGORIE : A Poste ouvert aux contractuel(le)s : oui
INTITULE DU RECRUTEUR : académie de Versailles	ORGANISME DE RATTACHEMENT : ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports
DOMAINE FONCTIONNEL : générale	EMPLOI TYPE* : chargé de mission
DATE DE DISPONIBILITE : 01/05/2022	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Rectorat de Versailles – 3 Boulevard de Lesseps – 78 000 Versailles

DESCRIPTION DE L'EMPLOYEUR :

L'académie de Versailles regroupe quatre départements : les Yvelines (78), l'Essonne (91), les Hauts-de-Seine (92) et le Val-d'Oise (95).
Première académie de France par l'importance de ses effectifs avec près de 1 100 000 élèves dans les premier et second degrés, soit 9% des effectifs scolarisés de la France, l'académie de Versailles accueille et gère près de 100 000 agents (enseignants, personnels d'encadrement, d'éducation, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé).

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL :

Placé sous l'autorité de la rectrice d'académie et collaborateur direct du directeur des ressources humaines et du directeur de cabinet, il/elle met en œuvre les mesures renforçant la protection des personnels et leur accompagnement à court et long terme. Il/elle est également une force de proposition dans l'élaboration de mesures contribuant à renforcer cette protection.
La résidence administrative est située à Versailles, 3 boulevard de Lesseps.

DESCRIPTIF DU POSTE :

Un poste de chargé de mission au rectorat de Versailles est à pourvoir à compter du 1^{er} mai 2022. L'emploi est proposé aux personnels de catégorie A ou aux contractuels ayant une expérience dans l'administration de l'Éducation nationale.

Sous l'autorité de la rectrice, le chargé de mission met en œuvre les mesures renforçant la protection des personnels impulsés dans le cadre du carré régalien mis en place depuis la rentrée scolaire 2021.

<https://www.education.gouv.fr/un-carre-regalien-dans-chaque-academie-326017>

Les activités principales

Accompagnement des personnels

Le chargé de mission assure un suivi global des plaintes déposées par les personnels victimes en lien avec les services académiques et départementaux, notamment le Service interacadémique des affaires juridiques (SIAJ) pôle Versailles, en charge de l'instruction des protections fonctionnelles.

Il pilote, en cas de crise, l'équipe RH renforcée sous l'autorité du directeur de ressources humaines et du directeur de cabinet.

Il assure un accompagnement de moyen et long terme des personnels victimes en lien avec les services académiques et départementaux, et en lien avec les autres académies lorsque l'agent a quitté l'académie de Versailles.

Il rend compte chaque année des mesures globales mises en place dans le cadre des instances académiques dédiées.

Procédures

Le chargé de mission s'assure du bon fonctionnement des différentes procédures facilitant la mise en œuvre de la protection des personnels, et le cas échéant, il les met en place.

Il met en place les différentes actions facilitant la mise en place des mesures de protection des personnels de l'académie de Versailles (numéro vert à destination des personnels de l'académie, formations à destination des cadres en lien avec les services académiques et départementaux, accompagnement des dépôts de plainte, systématisation de la protection fonctionnelle...).

Il contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre de toute nouvelle mesure contribuant à renforcer la protection des personnels de l'académie de Versailles, en lien avec les acteurs de prévention, les CHSCT et les partenaires de l'institution.

Formations et informations

Avec les acteurs liés à la protection, il informe et forme les personnels des services académiques et départementaux dans le cadre de ces mesures de protection et prépare la constitution d'une équipe RH renforcée mobilisable en cas de crise.

Il renforce l'expertise de l'académie dans le champ de la prise en charge des traumatismes en direction des personnels victimes, et en direction des cadres et écoutants qui ont suivi un événement traumatique.

SPECIFICITES DU POSTE :

Régime indemnitaire : IFSE groupe 3

PROFIL RECHERCHE :

Cette fonction requiert des compétences avérées en travail d'équipe et avec des interlocuteurs de nature différente. Elle nécessite un sens du relationnel développé et de savoir rendre compte.

Les connaissances et savoir-faire :

- adaptabilité dans les échanges et réactivité en cas de crise ;
- capacité à établir des partenariats (autres services de l'État, MGEN...) ;
- capacité d'analyse et de synthèse ;
- capacité d'initiative.

PERSONNE A CONTACTER :

Personne à contacter pour tout renseignement sur l'emploi à pourvoir :

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de :

Loïc Bernard, conseiller technique en charge du carré régalien

Courriel : loic.bernard@ac-versailles.fr

Envoi des candidatures :

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation et, pour les fonctionnaires, du 1^{er} arrêté de titularisation dans un corps de la catégorie A doivent être transmises dans un délai de deux semaines à compter de la publication du présent avis, par voie hiérarchique à :

Madame la rectrice de l'académie de Versailles, aux adresses suivantes :

Courriel : ce.drh@ac-versailles.fr

Copie à :

Courriel : loic.bernard@ac-versailles.fr

Courriel : marie.paitier@ac-versailles.fr